

	<u>INFORMATIONS COMMUNALES :</u> Lundi 16 Novembre 2015	N° 67/15
<p>Madame, Monsieur,</p> <p>L'appareil photographique de l'Office des Forêts (ONFC) qui enregistre le passage des animaux en forêt au Coin Saint Martin a été volé...</p> <p>Cet appareil spécial et coûteux ne peut être utilisé que pour un fonctionnement dédié, il est donc inutile aux photos souvenir et ne peut être revendu comme tel.</p> <p>Il est équipé d'un dispositif de géolocalisation, ce qui le rend détectable par la Police.</p> <p>Si vous connaissez les auteurs de ce vandalisme, avertissez-les du risque encouru et invitez-les à remettre rapidement cet appareil en Mairie (devant la porte si nécessaire) avant que l'enquête soit irrémédiablement en phase pénale.</p> <p style="text-align: right;">Le Maire.</p>		

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique